



pS-Eau

programme
Solidarité-Eau

Dans ce numéro

- Enjeux et rencontres internationales : au Cap, lumière sur les boues de vidange
- Au Togo : comment « irriguer l'éducation »
- En Inde : agir dans un contexte social et culturel complexe
- En zone urbaine : l'option des branchements sociaux

Édito

Encourager toutes les collectivités territoriales à se saisir du 1 % solidaire

Chaque année, le pS-Eau, avec l'appui des agences de l'eau, réalise un bilan de l'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de l'eau françaises pour l'eau et l'assainissement dans les pays en développement.

28,2 millions d'euros ont ainsi été mobilisés en 2018. Une légère hausse de l'engagement des collectivités et une baisse pour la première fois de celui des agences de l'eau ont été constatées. Cette baisse, si elle traduit la pression mise par l'État sur le budget des agences, masque une grande disparité entre elles : les directions des agences ont plus ou moins répercuté l'effort de diminution de leur budget sur les engagements consacrés à l'international. Cette diminution de la mobilisation des financements pour la coopération internationale n'est un souhait ni de l'État ni des comités de bassin, mais impacte un système qui fonctionne au bénéfice des plus pauvres dans le monde. Au-delà du budget, ce sont aussi les moyens humains qui vont faire défaut pour suivre les dossiers.

Le succès grandissant du « 1% » de la loi Oudin-Santini est le résultat de la synergie entre collectivités et agences de l'eau. La quantité et la qualité des actions menées reposent sur cette collaboration. L'essor des métropoles et la redistribution

des compétences en matière de gestion des services sur le territoire français vont accroître l'implication des collectivités territoriales. Dans le même temps, les agences de l'eau sont contraintes de diminuer leur budget consacré à l'aide internationale.

Pourtant, nous ne cessons d'entendre l'urgence d'intervenir au plus près des collectivités, celles du Sahel notamment, de rendre l'aide plus directe, de mobiliser nos concitoyens sur la solidarité avec ces pays en souffrance. Les agents des services des eaux et d'assainissement des collectivités et des délégataires sont fiers de leurs actions, de partager et d'échanger leurs savoirs avec leurs collègues. Leur travail en est valorisé, ils en parlent et par là, contribuent massivement à la diffusion d'une autre idée du monde et de l'humanité. A leurs côtés, les ONG mettent toute leur énergie et leur savoir-faire à disposition des populations les plus fragiles, contribuant ainsi à diminuer les situations dramatiques consécutives aux migrations forcées auxquelles nous assistons. Il nous faut tenir nos promesses d'atteindre le 1% et tout faire pour encourager les collectivités françaises à garder et à renforcer leurs liens avec les collectivités des pays en développement qui, particulièrement au Sahel, doivent être épaulées dans la durée. ●

Pierre-Marie Grondin
Directeur du pS-Eau

Des nouvelles de l'association

Du sang neuf dans l'équipe

Deux étudiants ont intégré l'équipe du pS-Eau pour des stages de 6 et 2 mois. **Mahamat Ali Kabir**, arrivé au début du mois d'avril, travaille sur le projet d'Observatoire des coûts, en appui aux activités de R&D. **Augustin Forissier** travaille, depuis fin mai, sur la thématique des services d'eau dans les petits centres.

Camille Martin a rejoint le pS-Eau en avril, prenant la suite d'Adeline Mateus à la communication et au plaidoyer de l'association. Après des études de relations internationales et de communication, Camille a débuté sa carrière au sein de la Commission de l'océan Indien à Maurice, avant de rentrer en France à l'AFD, puis aujourd'hui, au pS-Eau.

Ulysse Michel a quant à lui remplacé Michel Taquet au service informatique, et est notamment en charge de la bonne marche de la riche base de données du pS-Eau. Ce poste dans l'association, qu'il a rejointe en avril lui aussi, est son premier emploi.

Jasmine El-Kareh, diplômée en sciences de l'environnement, a succédé au début du mois de juillet à **Claire Papin-Stammose** pour l'animation de la plateforme LEWAP au Liban. Claire anime désormais la concertation du Madad-Pact, un ensemble d'ONG internationales intervenant dans le secteur eau-assainissement au Liban sur les fonds Madad de l'Union européenne.

Sommaire

- 3 Enjeux et rencontres internationales
Au Cap, lumière sur la gestion
des boues de vidange
- 6 Au Togo, dans la commune de Dapaong
Irriguer l'éducation
à Tankomonte et Boulkougue
- 8 En Inde, dans le district de Theni
Agir dans un contexte social
et culturel complexe
- 12 Stratégie pour les zones urbaines
Raccorder les ménages les plus pauvres
grâce aux branchements sociaux
- 15 Les infos pS-Eau

Au Cap, lumière sur la gestion des boues de vidange

Cette année, deux conférences d'importance pour la thématique de l'assainissement se sont tenues conjointement au Cap du 18 au 22 février 2019.

AfricaSan est la grande réunion panafricaine sur l'assainissement organisée régulièrement par le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) depuis 2002. Il s'agissait cette année de la cinquième conférence AfricaSan.

La conférence FSM sur la gestion des boues de vidange (*Faecal Sludge Management conference*), créée en 2011 tenait aussi sa cinquième édition. Coordonnée par un groupe d'organisations internationales pleinement impliquées sur la filière de gestion des boues de vidanges - la Fondation Bill et Melinda Gates, BORDA, Eawag-Sandec, GIZ, Inclusive Sanitation in Practice (IPS), le réseau Sustainable Sanitation Alliance (SuSanA), University of KwaZulu-Natal et University of Technology Sydney ainsi que la Water Research Commission (WRC), cette conférence permet de partager les recherches et les expériences à travers le monde sur ce sujet.

Programme de la conférence :

www.africasan.com/africasan5program

Bilan global

La conférence conjointe AfricaSan5 – FSM5 a fortement mobilisé les acteurs de l'assainissement. Ce double événement a donc été très riche en échanges, en particulier sur les questions d'assainissement non collectif. Plusieurs engagements politiques ont été pris durant la conférence AfricaSan, notamment la déclaration des maires plaidant l'accélération de l'accès universel à l'assainissement et à l'hygiène ou encore la création d'une association panafricaine des vidangeurs. Cependant la participa-



Atelier sur l'assainissement dans les petits centres avec les représentants de la Banque mondiale, de l'AFD, des ministères ougandais et sénégalais et de l'UE.

tion de ministres africains en charge de l'assainissement a été plus faible que lors des précédentes éditions et n'a donc pas permis de recueillir des engagements forts de la part des États.

Les enjeux restent pourtant élevés : le suivi des engagements pris dans la déclaration de Ngor d'AfricaSan4 en 2014 montre que l'élimination des inégalités d'accès et d'utilisation de toilettes demeure un obstacle majeur qui menace de saper les progrès dans toute l'Afrique. Aujourd'hui, dans la plupart des pays africains, moins de la moitié de la population utilise des services d'assainissement élémentaires.

Du côté des thématiques abordées, les réflexions ont porté essentiellement sur les services d'assainissement en milieu urbain, laissant moins de place à la question de l'accès en milieu rural, qui reste pourtant un défi essentiel pour l'Afrique.

Plusieurs sessions d'AfricaSan ont porté sur les questions d'accès universel et d'inclusion, dans la perspective de « ne laisser personne de côté » au cœur des ODD. Cependant, les sujets prédominants, impulsés par les sessions FSM et les conférences plénières, ont davantage porté sur le développement des services d'assainissement comme business (et notamment pour la vidange) et les technologies innovantes.

Retours sur quelques thématiques

Filière assainissement non collectif et gestion des boues de vidange

De nombreuses interventions ont insisté sur l'importance de considérer la complémentarité entre les différents maillons de la filière assainissement. Ainsi, pour assurer le

fonctionnement des stations de traitement des boues de vidange, les volumes vidangés doivent aussi être suffisants, ce qui implique souvent de développer la demande en vidange en améliorant le taux d'accès à des toilettes améliorées et professionnaliser le service. Par exemple, au Kenya le programme « *Upscaling Basic sanitation for the Urban poor* » UBSUP, mis en œuvre par le Water Sector Trust Fund, travaille sur trois volets complémentaires dans une trentaine de petites villes :

- La promotion des toilettes améliorées (à chasse mécanique équipées de fosse septique) auprès des ménages grâce à des incitations financières ;
- Le développement de l'offre de vidange, en accompagnant le secteur privé dans la consolidation de leur modèle économique ;
- La construction de petites unités de traitement des boues de vidange avec des capacités de traitement de 22 à 75 m³/jour et des coûts de fonctionnement réduits. Les enjeux débattus dans le cadre de cet exemple ont cité la nécessité de satisfaire la demande en vidange, les problématiques d'acceptation sociale pour la construction de la station, l'élaboration d'un modèle économique dont le service soit abordable, compétitif et en faveur des ménages les plus pauvres, mais devant couvrir les coûts et faire des bénéfices.

Travailleurs de l'assainissement

Les travailleurs et travailleuses de l'assainissement étaient au centre des débats de plusieurs sessions, dont deux auxquelles le pS-Eau a pu participer. L'association CAWST a partagé les résultats d'un travail en cours pour l'élaboration d'un « cadre des compétences de la vidange ». À terme, cet outil pourrait être utilisé pour comparer les performances des services en s'appuyant sur des normes définies et identifier les domaines potentiels de développement professionnel pour améliorer le service de vidange. La session avait pour objectifs de discuter ce cadre de compétences et partager des retours d'expériences.

Plusieurs interventions ont fait part de la nécessité de professionnaliser le service. Dans la plupart des cas, la tendance est ainsi de déléguer ce service à un opérateur privé.

Les enjeux concernent alors la certification des opérateurs de vidange, la formation des vidangeurs aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité au travail et à la gestion administrative et financière.

Lors de l'atelier « *The missing link in the sanitation chain. Improving the conditions of sanitation workers* » organisé par WaterAid, la Banque mondiale, l'OMS, l'Organisation internationale du travail, SNV et Water Research Commission, la question des conditions de travail dans les métiers de l'assainissement a été largement abordée. Un travail d'analyse bibliographique et des entretiens ont permis de recenser les enjeux et les risques suivants affectant les travailleurs et travailleuses de l'assainissement :

Enjeux sociaux	Enjeux financiers	Aspects légaux et institutionnels	Santé et sécurité au travail
<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation, persécution et discrimination • Le fardeau de vivre une vie « discrète » pour ne pas être connus dans leur société comme vidangeurs manuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Précarité, faible rémunération • Manque de sécurité d'emploi • Manque d'accès à des avantages sociaux, tels que les fonds de pension ou les régimes de retraite ou d'assurance maladie • Aucune possibilité d'avancement professionnel • Difficultés à investir dans des équipements de protection, à passer à la mécanisation et à couvrir l'exploitation et les frais d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Violation des droits du travail • Absence de lois et de règlements ou lois en vigueur non appliquées • Informalité • Aucune syndicalisation ou association collective • Faible capacité des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Maladies infectieuses dues à l'exposition à des agents pathogènes • Maladie due à des produits chimiques toxiques • Asphyxie due aux gaz toxiques • Dommages corporels • Conséquences non liées aux risques sanitaires • Mort

Plusieurs bonnes pratiques ont été relevées, comme la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) et la supervision des pratiques, la formation et l'autonomisation des personnes travaillant dans le secteur (vidangeurs, mais aussi gestionnaires de toilettes publiques, agents d'entretien, etc.), le développement d'associations et de syndicats de travailleurs et travailleuses de la vidange, l'organisation et la réglementation du secteur associé à leur mise en application et contrôle, le changement de technologie,



Présentation du programme de recherche action PRADALIS

le leadership politique fort pour des priorités sectorielles, le développement d'opportunités professionnelles alternatives.

Les études menées ont montré que faire appel à des fournisseurs publics ou privés, ou encore travailler avec des vidangeurs mécaniques par opposition à des vidangeurs manuels n'améliore pas automatiquement la santé et la sécurité au travail.

L'atelier a rappelé que les enjeux vont au-delà de l'équipement de protection individuelle et l'abandon des pratiques de « descente



Session plénière de clôture

dans la fosse». La professionnalisation des pratiques, grâce à des protocoles de travail clairs, de la formation et des procédures pour faire face aux situations d'urgence peut notamment réduire les risques. De même, avoir une base légale pour l'application de normes de vidange dans une ville semble être une condition minimale pour progresser. Par conséquent, l'amélioration des conditions des personnes employées dans le secteur de l'assainissement exige une perspective intégrée et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, y compris les clients.

Assainissement dans les petits centres

Lors de cette semaine de conférence, le pS-Eau, GIZ Ouganda et le groupe de travail du réseau SuSanA « *Cities and planning* » ont organisé un atelier parallèle, sur le thème de l'assainissement dans les petits centres. La session comprenait un premier panel composé des représentants de l'Agence française de développement, de la Banque mondiale, de la Commission européenne DEVCO, du ministère de l'Eau et de l'Environnement de l'Ouganda et du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

du Sénégal. Dans un deuxième temps, les résultats du volet ougandais du programme GIZ Sanitation for Millions (S4M) ont été présentés, puis le pS-Eau a partagé les résultats des travaux d'approfondissement qu'il coordonne sur la thématique, dont le programme de recherche-action PRADALIS au Sénégal.

Les petits centres représentent des localités en transition sociale, économique et démographique et elles sont confrontées à de nombreux défis en matière de services d'assainissement. Souvent négligées du fait de leur statut « ni rural, ni urbain », elles sont pourtant les villes de demain.

A l'échelle mondiale, il est donc nécessaire d'élaborer des stratégies spécifiques à ces localités, au niveau des gouvernements et des partenaires financiers, afin de donner plus d'importance à ces contextes dans le secteur de l'assainissement et de relever les défis particuliers auxquels elles sont confrontées. Certains leviers d'action ont été discutés au cours de cette session : comment inclure d'autres secteurs dans la planification de l'assainissement et développer des approches intégrées ? Comment

assurer la viabilité du service et son caractère abordable dans les villes à faible revenu ? Télécharger le compte-rendu complet de la session « *Sanitation in small towns* » : www.pseau.org/fr/assainissement-petits-centres

Plus d'informations sur la conférence sur www.pseau.org/fr/fsm-conference

Toutes les présentations de la conférence sont à retrouver sur fsm5.susana.org/en/downloads/conference-materials

Prochains événements internationaux 2019

- Semaine mondiale de l'eau à Stockholm du 25 au 30 août, sur le thème « *Water for society: including all* »
- 28^e rencontre du réseau Sustainable Sanitation Alliance (SuSanA) le 24 août à Stockholm
- COP 25 du 2 au 13 décembre 2019 au Chili
- IWA Water and Development Congress, du 1^{er} au 5 décembre 2019 à Colombo, Sri Lanka

Au Togo, dans la commune de Dapaong

Irriguer l'éducation à Tankomonte et Boulkougue

Face à la problématique du manque d'accès à l'eau dans les établissements scolaires de ces deux villages, l'association Dynam'eau a initié le projet « Irriguer l'éducation » en collaboration avec l'ONG togolaise OREPSA.

Sur une superficie de 8 522 km², la région des Savanes est l'une des contrées togolaises les plus pauvres et les plus arides. Les villages de Tankomonte et Boulkougue, situés à 650 km de Lomé et dans lesquels se concentre l'action du projet, comptent environ 1 500 habitants. Dans ces deux localités, moins de 30% de la population a accès à l'eau potable à proximité de son domicile. Ce chiffre est encore plus bas concernant les établissements d'enseignement : la majorité des écoles, soit 12 classes de primaire et 2 jardins d'enfants avec une moyenne de 30 élèves par classe, n'ont pas accès à un point d'eau potable et plus de la moitié ne dispose pas de latrines.

Cette situation, outre les conséquences sanitaires qu'elle occasionne, vient renforcer l'absentéisme scolaire, notamment des jeunes filles. Chargées des corvées d'eau, elles doivent en effet parcourir de longues distances en quête d'un point d'eau, souvent pendant les heures de cours.

L'installation de points d'eau potable et d'assainissement est nécessaire pour permettre l'assiduité scolaire, lutter contre les disparités genrées et aider les jeunes filles à atteindre leurs



© OREPSA

Les latrines en construction, Boulkougue

ambitions scolaires. C'est dans ce cadre qu'en 2014, l'ONG togolaise OREPSA - Organisation régionale pour la promotion sociale et agricole - a sollicité l'association Dynam'eau pour installer des points d'eau potable et construire des latrines dans les écoles primaires de Tankomonte et Boulkougue.

L'origine du projet

Le projet « Irriguer l'éducation » s'est construit à partir d'un constat : la population des écoles choisies n'avait pour seuls points d'eau potable à des kilomètres à la ronde, que des mares partagées avec le bétail ou des puits à ciel ouvert entraînant la propagation des bactéries. L'insuffisance d'accès à une eau potable augmentait également les risques de contraction de maladies liées à l'insalubrité de l'eau. L'absence de points d'eau de proximité va également souvent de pair avec une absence de sanitaires dans les écoles. Les élèves sont ainsi amenés à

déféquer en plein air sans aucune intimité, renforçant encore le taux d'absentéisme, plus particulièrement chez les jeunes filles.

La construction de forages et de latrines sèches compostables

En avril 2016, après un diagnostic des besoins, une étude de faisabilité du projet, l'obtention des fonds nécessaires et le conventionnement d'un partenariat avec une ONG locale, les travaux du premier forage commencent et quelques mois plus tard, une mission de suivi est lancée par Dynam'eau pour vérifier le bon déroulement des opérations. Les travaux du deuxième forage ont été entrepris peu de temps après. Les forages ont été équipés d'une pompe à motricité humaine de type India Mark II. Ces pompes, recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, sont utilisées dans la région des Savanes par la direction régionale de l'Hydraulique et l'Agence française de

développement. Outre sa fiabilité, ce modèle présente en effet l'avantage d'être facilement utilisable par les enfants et les pièces de rechange sont disponibles dans la région.

En ce qui concerne les latrines, 4 cabines double fosse équipées de lave-mains ont été construites par école. Le traitement des excréments issus de ces toilettes est réalisé de façon simple et naturelle en vue de produire du compost qui pourra servir d'engrais pour l'agriculture locale.

Un fort investissement de la population locale

Les habitants des villages se sont activement impliqués dans la mise en œuvre du projet en mobilisant les ressources locales pour la construction (sable et gravier qui peuvent être vendus sur le marché), en participant à l'édification des blocs de latrines et en prenant en charge le magasinage des matériaux, l'hébergement et la restauration des maçons.

Pour s'assurer de l'autonomie des élèves et des enseignants dans le maintien des nouvelles installations, un comité de gestion a été mis en place dans chaque village. Il est dirigé par le directeur.trice de l'école et comprend trois hommes et trois femmes (secrétaire, trésorier.ère et quatre bénévoles); la composition étant à l'image de la structure d'une association. Son rôle consiste à vérifier et à former la population sur les bonnes pratiques d'hygiène, mais aussi à gérer la trésorerie pour d'éventuelles réparations réalisées par le technicien eau. Par ailleurs, afin de préserver les sites de forages de l'érosion, un reboisement a été effectué pour stabiliser le sol via le système racinaire des arbres. Les élèves et leurs enseignants se sont largement investis dans ce projet, chaque élève ayant parrainé un arbre et assurant son entretien, c'est-à-dire l'arrosage ainsi que la mise en place d'une protection contre les animaux. Il est aussi important de souligner que la population locale cotise volontairement auprès du comité de gestion, à hauteur de 150 FCFA (environ 25 centimes d'euros) par famille et par mois pour assurer les coûts de maintenance des pompes et les fournitures d'entretien pour les latrines.

Une somme de 400 000 FCFA (environ 700€) a été réunie en début de projet; elle représente le prix du matériel le plus cher qui pourrait être remplacé.

Des partenaires impliqués

Le projet « Irriguer l'éducation » a connu dans toutes ses phases l'implication de plusieurs partenaires. L'ONG togolaise OREPSA a été à la base de la sollicitation de l'association Dynam'eau pour installer les points d'eau potable et construire des latrines dans les écoles primaires de Tankomonte et Boulkougue. Elle a en outre co-assuré la coordination du projet, fait le choix des maîtres d'ouvrage, agi pour la mobilisation de la population, le suivi des opérations en s'assurant que le comité de l'eau gérait correctement les ouvrages et la comptabilité, la formation des techniciens, la sensibilisation du comité de gestion aux bonnes pratiques d'hygiène et l'évaluation plus précise des impacts des projets. OREPSA a aussi participé avec Dynam'eau à la recherche des financements. D'un montant de près de 71 000€, le projet a été réalisé grâce au concours de partenaires financiers, le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement du Cubzadai-Fronsadais en Gironde notamment, et de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Ce projet a été mené en collaboration avec les autorités locales, en particulier les autorités communales qui ont donné des autorisations de travaux et la direction régionale de l'Hydraulique qui a aidé dans la mise en cohérence des actions avec la politique régionale de l'eau. Les chefs de village ont aussi joué un rôle important car ils apportent sa légitimité au projet; sans leur accord la population ne participerait pas au projet et les changements ne s'impulseraient pas.

Des retombées déjà visibles sur le terrain

L'impact positif de l'installation des forages est de plus en plus perceptible au sein des établissements scolaires bénéficiaires:



© OREPSA

Essai de pompage, Boulkougue

l'amélioration de l'état de santé des élèves est notable. Selon une enquête de terrain réalisée en 2018 par Jade Tobbi (stagiaire d'OREPSA envoyée via Dynam'eau) dans le cadre de son mémoire intitulé « Accès à l'eau potable et impact sur la santé d'une communauté, l'éducation et la ressource eau : analyse à partir d'un projet au Togo », environ 60% des parents confient que les enfants ont moins de parasitoses et de maladies diarrhéiques depuis la mise en service des forages.

Dans les enquêtes réalisées auprès des directeurs des écoles, il apparaît également que les élèves ne se plaignent plus de maux de ventre. En ce qui concerne l'assiduité des élèves, les seuls motifs d'absences sont désormais liés au manque de moyens financiers des parents ou à un départ pour la ville. Les résultats sur les deux années scolaires de référence montrent une moyenne de 5 absences par jour en 2017 et 3 en 2018. Ces données demandent néanmoins à être manipulées avec précaution, la méthodologie d'enquête devant être reconduite afin de s'assurer que le travail de sensibilisation a été pérenne. Tous ces résultats sont très encourageants et ont depuis poussé l'association à initier des travaux dans les autres écoles de la région des Savanes, afin de fournir de l'eau potable et des latrines à encore plus d'élèves.

CONTACT

Association Dynam'eau
Maxime Ghesquiere / 06 74 19 18 01
contact@dynameau.org
www.dynameau.org

En Inde, dans le district de Theni

Agir dans un contexte social et culturel complexe

En Inde, où les castes gèrent encore la vie de nombreux villages, l'association Kynarou met en œuvre des programmes de sensibilisation de la population sur le long terme pour permettre un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Kynarou est une association de développement, créée en 2004, à la suite d'une mission dans un centre social au sud de l'Inde, près de Madurai. Le centre s'occupait de jeunes filles intouchables (ou *dalit* du sanskrit signifiant opprimé), orphelines, venant de 250 villages environnants.

L'objectif premier de Kynarou fut dès lors la mise en place d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement dans ces villages où la caste des Intouchables, par leur origine sociale, n'avaient pas accès à l'eau potable ou à des toilettes. Pour lancer le projet, Kynarou a collaboré avec l'association du Père Ceyrac, partenaire du centre social et qui avait mené l'opération Mille Puits dans les villages tamouls, projet coordonné par Thanappan.

Le travail dans ces villages mixtes (populations de moyenne et basses castes et populations intouchables) de zone rurale a révélé de nombreuses difficultés. Bien que la ressource d'eau souterraine se trouve pourtant en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de tous, les populations refusaient parfois de partager l'eau. Les chefs de village expliquaient, en effet, que les nappes phréatiques des quartiers intouchables du village étaient salées et distribuaient une eau non potable, tandis que de l'autre côté de la rue, dans les zones habitées par les castes plus hautes, l'eau était propre. Les villageois les plus aisés n'acceptaient pas que les plus opprimés aient accès à des robinets ou à des forages.



© Kynarou

Les blocs de latrines

Une première phase pilote

De 2004 à 2008, Kynarou a ainsi mené des actions pilotes, avec des partenaires locaux de confiance très implantés comme le *Center for Sustainable Development* (CSD), spécialisé dans l'assainissement, *Chinnamannur Weakens Development* (CWD), association locale, *Consortium for Dewats Dissemination Society* (CDD Society), bureau d'études et l'assistance de partenaires techniques et financiers en France. Les projets devaient s'adapter à la

culture locale, à l'attente des populations et être simples techniquement pour être facilement maintenus en état. Il s'agissait alors de forages dans des petits villages, équipés de pompes à motricité humaine et de programmes de sensibilisation des habitants. En amont des projets, une concertation a été engagée avec les autorités locales (le chef du *panchayat*, le gouvernement local, et son équipe, le préfet du district, le bureau gouvernemental de l'eau, les offices des forêts et les bureaux territoriaux) jusqu'à tisser des liens forts. L'équipe locale a progressivement renforcé ses compétences et sa connaissance de

cette zone particulière et reculée. Kynarou a mené un travail de sensibilisation important aussi bien auprès des autorités locales de la zone d'intervention, qu'envers les populations. Le volet accompagnement des populations a toujours été très important, tant pour la bonne appropriation du projet par les bénéficiaires, que pour son développement correct à moyen et long terme.

Lorsque les villageois mettaient du temps à s'approprier le projet, lorsque les toilettes n'étaient pas tout de suite utilisées par exemple, l'équipe de Kynarou réalisait un programme spécifique d'accompagnement qui a été formalisé par la suite par une phase post projet de 18 mois, auprès des populations, afin que chaque famille puisse être épaulée dans ce changement de vie radical : accéder à une eau potable et à des toilettes disponibles nuit et jour, sans restriction.

Le rôle des femmes dans le renforcement du projet

De 2008 à 2012, des projets ont été menés dans une vingtaine de villages du district de Theni, dans l'Etat de Tamil Nadu, à l'ouest de Madurai. Les villages de Theni possédaient une particularité : un accès d'une heure à une heure et demi à une eau non potable, tous les deux à trois jours. Afin de s'assurer de récupérer toute l'eau qui serait distribuée, car ils ne connaissaient pas l'heure de distribution, les habitants cassaient les têtes des robinets collectifs. Des comités de gestion ont alors été formés par Kynarou et son partenaire dans chaque village. Chargés de la maintenance des ouvrages, des questions en lien avec le panchayat, de l'utilisation des installations hydrauliques ou sanitaires, ils ont également pour objectif de sensibiliser au quotidien les populations. Au départ, ces comités de gestion étaient formés des personnes les plus influentes du village, comme le chef du panchayat ou son vice-président, l'instituteur, un membre d'un *Self Help Group* (groupe d'entraide économique, féminin le plus souvent), des habitants. Dans le même temps, il apparaissait clairement que la motivation pour ce projet était plus forte chez les femmes. Ce sont en effet les

femmes qui sont concernées par la corvée d'eau et les tâches ménagères, et même, le plus souvent, ce sont elles qui, dans ces villages, rapportent l'argent pour le foyer. Les hommes, eux, ne s'impliquaient pas dans le comité et mettaient en danger l'utilisation future des installations.

Les comités de gestion ont alors été modifiés : les femmes en sont devenues les membres principaux quand cela était possible, sur le modèle du *Self Help Group*. Ce changement a permis au projet de prendre de l'ampleur et aux programmes de sensibilisation d'avoir un impact sur toute la population.

La sensibilisation au cœur du projet

Ces programmes ont été pensés par l'équipe locale afin de répondre à tous les besoins des villages. Pour cela, des études ont été menées auprès de chaque foyer pour comprendre son quotidien dans l'utilisation de l'eau et les questions liées à l'hygiène.

En fonction des résultats de ces études, des sessions de sensibilisation ont été mises en place pendant la dernière partie de la réalisation du projet et la phase post projet auprès de chaque groupe de la population. Une animatrice sociale, recrutée au sein du village d'intervention et formée par Kynarou, a fait du porte-à-porte et a suivi chaque famille tout au long du projet. Des supports de sensibilisation ont également été distribués et des peintures murales mises en évidence sur certains bâtiments du village et sur les sanitaires collectifs. Une troupe de théâtre locale a aussi mis en relief, dans chaque village lors de spectacles de rue, la vie quotidienne, les messages clés de sensibilisation, des scénettes sur l'eau et son emploi, l'accès aux toilettes et leur utilisation, la gestion des déchets.

L'action de Kynarou n'a pas vocation à interagir avec la situation des castes dans les villages. Néanmoins, la sensibilisation mise en œuvre offre un axe de réflexion aux villageois, sans jamais émettre de jugement ou de recommandation. Mis en place et animé par l'équipe locale qui connaît les rites et les coutumes des populations bénéficiaires,

ce programme de sensibilisation est totalement adapté aux problèmes et aux enjeux de chaque village ; l'objectif étant que les villageois soient sensibilisés à la gestion de l'eau communautaire et reconnaissent l'eau comme un bien commun, à partager en fonction des besoins de chacun et non de la caste de chacun. A l'issue des projets, une meilleure entente et cohésion entre les différentes communautés était visible.

Les séances de sensibilisation touchent ces sujets subtilement. Le travail dans les comités va dans le même sens, tout comme l'accompagnement des femmes mené pour leur expliquer leur poids en tant que citoyenne et potentielle pression envers les panchayats.

Les villages sont choisis selon un critère important : la volonté de partager l'eau. Sans quoi, les conflits sociaux liés aux castes peuvent devenir très bloquants. Lorsqu'une population ne souhaite pas partager l'eau, le projet est plus risqué, voire peut être un échec. La sensibilisation aide, mais prend du temps. Intégrer dans ces cas-là les populations des villages en tension aux programmes de sensibilisation, pour les orienter vers des solutions égalitaires de gestion de l'eau, pourrait être envisageable selon la coopération du maire et de ses services.

L'amélioration des dispositifs

Aux côtés d'étudiants de l'EPF Ecole d'ingénieur.e.s de Montpellier, Kynarou a notamment travaillé sur le problème de la dureté de l'eau. Les étudiants y ont répondu en recommandant une solution technique naturelle : l'utilisation de la poudre d'amla, une plante indienne très courante sur le terrain, qui pourrait être mise en chimisorption dans un quatrième réservoir du système de filtrations et qui agirait sur la turbidité et la dureté de l'eau ; une solution actuellement testée sur deux systèmes et, en septembre 2019, dans un nouveau district d'intervention, Salem au Tamil Nadu. Les systèmes en question ont succédé à la construction de forages qui a été arrêtée pour protéger les nappes. Montrant leurs limites pendant la saison sèche en raison



© Kynarou

Filter à eau dans les écoles

du manque de pluies, ils ne constituaient en effet pas une solution pérenne, contrairement à des systèmes de filtration collectifs, à sable lent, qui permettent de distribuer 3000 litres d'eau potable par jour à la population, sans utiliser les réserves souterraines. Ces systèmes sont manufacturés par une ONG indienne Jal-TARA et sont très efficaces.

En parallèle, des petits systèmes de filtration ont été installés dans chaque classe des écoles villageoises, pour que l'accès à l'eau potable des enfants soit continu, entre la maison et l'école.

Concernant l'assainissement, un compromis a dû être trouvé entre les paramètres culturels forts (les femmes ne partageant pas les toilettes avec les hommes, il fallait construire deux bâtiments à deux endroits opposés dans le village) et le fait que les hommes ne souhaitaient pas utiliser de toilettes, tout en pensant à une solution simple mais écologique, facile à maintenir en état. Un travail a été réalisé en collaboration avec un partenaire spécialisé en assainissement et qui connaît la zone d'intervention, l'entreprise sociale CSD. Les premiers projets ont, comme souvent selon le procédé d'inter-

vention de Kynarou, été des projets pilotes mis en place dans 3 villages pour s'assurer que le modèle proposé pouvait convenir à la population. Il s'agissait de toilettes communautaires pour les femmes et les enfants, avec des chasses d'eau reliées à un système de décantation des eaux usées (DEWATS), et un filtre planté en fin de dispositif. Aidée d'un programme d'accompagnement social en faveur de toute la population, l'équipe a progressivement constaté que le système était éprouvé techniquement, jusqu'à avoir un taux d'usage très satisfaisant.

Année après année, Kynarou a souhaité développer la vie des villages sur d'autres aspects toujours liés à l'eau et à l'assainissement. Le projet a donc été étendu à de nouvelles thématiques : la collecte et le tri des déchets et la valorisation des cultures potagères.

Un élargissement à de nouvelles composantes

De 2012 à 2015, 25 villages ont pris part à deux projets autour d'une nouvelle

composante : la gestion des déchets. Cette thématique déchets additionnée aux deux volets eau et assainissement a complété les actions menées.

Dans un premier temps, il s'agissait de la mise en place d'un système de récolte et de tri des déchets. La dynamique ayant bien fonctionné auprès de chaque échelon villageois, en 2018, un volet de valorisation des déchets a été développé avec un système de vermicompostage géré par les femmes, ainsi que la fabrication de briquettes combustibles à partir de déchets végétaux et/ou de papiers et cartons, un dispositif conçu par les étudiants de l'EPF École d'ingénieur.e.s.

Par ailleurs, le projet Watsan, débuté en 2018, implique 6 villages, soit 7500 habitants, dans le développement de composantes supplémentaires introduites cette année : le bio gaz et l'agriculture familiale. Un digesteur de bio gaz est relié au système de décantation des eaux usées des sanitaires collectifs. Il permet d'éclairer les sanitaires et également d'alimenter une cuisinière collective. L'introduction de ce système a pour but d'être intégré dans chacun des projets de Kynarou et sera testé dans 5 autres villages dès 2020.

À la suite de l'initiative d'une des villageoises accompagnées par le projet, l'idée a germé avec elle de créer un jardin vitrine après les DEWATS, pour sensibiliser les femmes à l'agriculture familiale. Le volet « potagers biologiques » ou « *kitchen garden* » était ainsi ouvert avec 30 familles volontaires du village pour mettre en place sur leur terrasse ou dans l'espace derrière leur maison un petit jardin potager biologique, alimenté par les eaux usées de leurs cuisines et douches.

Aujourd'hui, 180 femmes ont participé à ce programme et les résultats sont concluants. Composante complémentaire et circulaire du reste des actions de Kynarou, les potagers sont très bien accueillis par les femmes, heureuses de pouvoir cultiver leurs légumes. Elles peuvent même parfois vendre leur surplus sur le marché local. À terme, il serait souhaitable de renforcer cette dynamique, afin de développer une activité génératrice de revenus.



© Kynarou

Un potager biologique

Les résultats et les perspectives d'avenir

Kynarou compte désormais une quinzaine de salariés locaux en Inde encadrés par le directeur, qui a rejoint l'association en 2009 et a grandement participé à son développement local et à la réussite du projet dans sa globalité. Un coordinateur local à Theni, deux superviseurs de chantiers, un ingénieur en eau, trois éducatrices et deux coordinatrices techniques, deux comptables composent l'équipe. En 15 ans, grâce au soutien de ses partenaires (notamment la Ville de Paris, la Fondation Rainbow Bridge, la Guilde du Raid, les agences de l'eau, les régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, des fondations d'entreprises), Kynarou a couvert environ 70 villages en Inde, soit près de 100 000 habitants, en mettant en place en priorité l'accès à l'eau et à l'assainissement. Depuis peu, les hommes

de ces villages interpellent l'équipe pour demander de leur construire également des toilettes, une véritable évolution comparée à leur réaction lors des premières années d'intervention. La sensibilisation a fonctionné sur ces populations, grâce à des programmes vastes de longue durée, régulièrement répétés dans le quotidien de chaque bénéficiaire.

Une nouvelle phase de développement de Kynarou est en cours depuis 2016 : son intervention dans un second pays, le Burkina Faso. Le projet Sanya Ka Yiriwa, en cours d'achèvement dans quatre villages près de Bobo-Dioulasso, dans le sud-ouest du pays, conduit en partenariat avec l'ONG Seepat, a permis l'accès à l'eau (constructions de forages équipés de pompes à motricité humaine) et à l'assainissement (construction de latrines familiales) pour 3 000 personnes. Il a été rendu possible grâce au soutien de nombreux partenaires, dont la région Pays de la Loire, l'agence de l'eau Loire-Bretagne,

le Fonds eau de Lyon. Deux nouveaux projets sont en préparation au Burkina Faso : l'un sera la suite du projet Sanya dans 4 autres villages d'ores et déjà identifiés ; le deuxième projet sera mené en collaboration avec la Fondation Kirchmann et concernera la mise en place d'une filière déchets dans le village de Serekeni.

Les échanges d'expériences et les diverses problématiques rencontrées au sein de chaque projet, que ce soit en Inde ou au Burkina Faso, rendent les partages riches, permettent le développement de compétences locales et ouvrent de belles perspectives, grâce au travail de l'équipe de Kynarou et de ses partenaires locaux.

CONTACT

Sophie Lehideux
kynarou@gmail.com
www.kynarou.fr

Stratégie pour les zones urbaines

Raccorder les ménages les plus pauvres grâce aux branchements sociaux

Malgré les progrès réalisés en matière de desserte des zones urbaines par les grands services publics en réseau (eau, assainissement collectif, électricité, mobilité), le taux d'accès des ménages les plus vulnérables (population pauvre, migrants, habitants des quartiers informels) reste encore insuffisant dans de nombreuses villes. Le branchement social est alors l'une des options les plus prometteuses pour augmenter ce taux d'accès.

Qu'est-ce qu'un branchement social ?

Les ménages les plus pauvres ont souvent du mal à réunir les sommes nécessaires pour payer en une seule fois leur branchement. Faute de connexion,



© Hydroconseil / Urbaconsulting

Habitat de ménage à bas revenus, Cambodge

ces ménages sont alors obligés de payer, souvent très cher, pour utiliser un service dégradé (une borne-fontaine éloignée de leur domicile ou un porteur qui leur livre une eau de qualité incertaine). Les populations les plus démunies ne bénéficient que très peu de l'argent public investi dans les réseaux de distribution.

Le branchement social est une mesure qui vise précisément à faciliter le raccordement des ménages pauvres, au moyen d'une mesure tarifaire (crédit ou subvention) ou non tarifaire (simplification des formalités).

Pourquoi faire des branchements sociaux ?

Mettre en place une stratégie de branchements sociaux a de nombreux avantages :

- augmenter le taux de desserte parmi les usagers pour qui le prix du branchement est réhibitoire ;
- limiter les branchements clandestins, qui sont à l'origine de pertes commerciales (eau volée), mais aussi de dégradation des réseaux (fuite, casse de conduites, court-circuit...);
- permettre au distributeur d'augmenter le volume global de ses ventes ;

- renforcer l'impact sanitaire du service d'eau potable, en augmentant le pourcentage de ménages qui utilisent une eau de bonne qualité (traitée et chlorée) ;
- atteindre l'objectif de service public universel, qui renforce la légitimité de l'Etat et de la municipalité.

Différentes formes de branchement social

L'option choisie par beaucoup de distributeurs d'eau consiste à proposer un branchement à prix réduit à certains groupes d'usagers. Le rabais ainsi consenti par l'entreprise est parfois compensé par une aide publique qui lui est versée. Ce n'est cependant pas la seule forme que peut prendre une stratégie de branchements sociaux (voir tableau ci-dessous). La compagnie des eaux peut mettre en place des facilités de paiement, en répartissant le coût du branchement sur les factures d'eau de l'abonné pendant plusieurs années. Elle peut aussi réduire les obstacles non tarifaires, en simplifiant les procédures de raccordement, afin de faciliter l'accès au service pour les ménages qui résident dans des quartiers irréguliers.

Mesures destinées à réduire la barrière d'entrée (le coût du branchement)	
Mesures de type financier	
Subvention partielle ou totale	Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad, Cambodge
Crédit pour l'achat d'un branchement	Maroc, Algérie, Inde, Bangladesh, Les Philippines
Mesures de type réglementaire	
Allègement des obligations réglementaires	Maroc, Algérie
Allègement des standards techniques	Maroc, Burkina Faso, Algérie
Mesures destinées à réduire les coûts récurrents (les factures mensuelles)	
Tarif social appliqué aux ménages pauvres	Chili, Colombie
Tranche sociale gratuite	Afrique du Sud
Tarif par blocs croissants	Bolivie, Cambodge, Sénégal, Maroc, Chine, Vietnam, ...

Faut-il cibler les bénéficiaires ?

Dans la mise en œuvre d'un programme de branchements sociaux, la question du ciblage est centrale. En effet, pour un même budget, plus la cible est large, moins la subvention par usager est élevée et au final, elle peut être insuffisante pour garantir l'accès au service des ménages les plus pauvres.

Mais l'opération de ciblage elle-même est onéreuse. Elle entraîne en plus inévitablement des erreurs d'inclusion (des ménages riches profitent de la subvention) et des erreurs d'exclusion (des ménages pauvres ne parviennent pas à se faire raccorder). Certains auteurs préconisent en conséquence de ne faire aucun ciblage et de proposer simplement de vendre les branchements à perte, pour encourager les raccordements. Le ciblage n'est donc une option intéressante que si le coût de sa mise en œuvre n'est pas trop élevé et s'il s'intègre bien dans une stratégie globale de généralisation du service.

Différentes méthodes de ciblage

Il existe de nombreuses méthodes de ciblage. Le choix de l'une ou l'autre dépend de la stratégie de desserte choisie par la compagnie des eaux. Ce choix doit aussi prendre en compte le profil de pauvreté dans la zone de desserte :

- **le ciblage géographique** consiste à appliquer des tarifs différents selon les quartiers. Une méthode simple à mettre en œuvre et à

contrôler et qui est appliquée au Panama et en Colombie. Elle entraîne inévitablement des erreurs d'inclusion et d'exclusion, mais elle est pertinente dans les villes où existe une forte ségrégation spatiale. Elle renforce l'attractivité des quartiers qui bénéficient du meilleur tarif et elle constitue ainsi un instrument puissant pour réduire la ségrégation spatiale ;

- **le ciblage des ménages pauvres, sur la base de listes établies par l'administration.** Une méthode très lourde à mettre en œuvre et qui ne peut l'être pour le seul service de l'eau. Les pays qui ont mis en place de telles bases de données (Chili, Cambodge) les utilisent pour favoriser l'accès des ménages pauvres à de nombreux services publics à tarif réduit (école, santé, bons alimentaires, eau, électricité...);

- **le ciblage des ménages pauvres sur la base d'indicateurs indirects de pauvreté** (ce que les spécialistes anglo-saxons appellent les *proxy mean test*). Il s'agit de construire un indicateur de revenus du ménage sur la base de leurs biens immobiliers (taille de la maison, type de construction) ou des biens d'équipe-

ment durables qu'ils possèdent (voiture, moto, climatiseur...). Cette méthode peut être utilisée par la compagnie des eaux ou par un projet (par exemple les projets de subvention de GPOBA au Cameroun, au Mozambique ou au Liberia). Elle est assez lourde, mais entraîne moins d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion que le ciblage géographique dans les villes où la ségrégation spatiale est faible ;

- **le ciblage des ménages vulnérables par la communauté elle-même.** Une méthode applicable en milieu rural (par exemple au Rwanda) et éventuellement dans de petits quartiers urbains bénéficiant d'un fort lien social. Elle entraîne des risques non négligeables de stigmatisation des bénéficiaires et de clientélisme ;

- **l'auto-sélection par les clients eux-mêmes.** Pour atteindre les ménages les plus pauvres, la compagnie peut mettre en place une offre de service dégradé, à moindre coût (borne-fontaine, kiosque à énergie solaire, latrines publiques). Ce sont les ménages eux-mêmes qui choisissent ce niveau de service plutôt que le service standard, plus coûteux. On parle alors d'auto-sélection. Il ne s'agit pas exactement d'un ciblage, mais il constitue un instrument puissant pour généraliser l'accès à un niveau minimal de service public.

Le choix de l'une ou l'autre méthode de ciblage (voir tableau ci-dessous) nécessite une étude préalable assez fine du contexte urbain. Il devra prendre en compte la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (existe-t-il une base de données des ménages pauvres), le profil de pauvreté de la ville (les ménages pauvres sont-ils concentrés dans certains quartiers), le taux de desserte du réseau de distribution, l'extension de ce réseau...

La carte de pauvre, au Cambodge

Le gouvernement du Cambodge a mis en place, depuis une dizaine d'années, un système de recensement systématique des ménages les plus pauvres. Ceux-ci se voient attribuer par le ministère du Plan une carte de pauvre (*ID-Poor card*) qui leur donne accès à prix réduit à de nombreux services publics (santé, éducation, eau...). Un système comparable existe depuis longtemps au Chili.

Dans le cadre du programme d'extension de la desserte en eau des zones rurales par de petites entreprises privées (programme financé par l'AFD, mis en œuvre par le GRET et audité par Hydroconseil et Urbaconsulting), les ménages titulaires d'une *ID-Poor card* peuvent bénéficier d'une réduction d'environ 50% sur le prix de leur branchement. En l'absence de cette base de données des ménages pauvres, il aurait été très difficile de mettre en œuvre et de contrôler un tel programme de branchements sociaux dans les zones rurales.

Constituer de telles listes de ménages à l'échelle nationale (et les enregistrer dans des bases de données inviolables) constitue une tâche herculéenne. Ce n'est pas à la portée d'une simple compagnie des eaux (qui n'aurait d'ailleurs pas la légitimité indispensable). En revanche, dans les pays où elles existent, il serait très avantageux de les utiliser.

Choix d'un mode de ciblage – Arborescence de prise de décision

Cas A: il existe un registre officiel des ménages pauvres

- dans ce cas, le mode ciblage recommandé est d'utiliser ce système pour identifier les ménages éligibles
- afin de renforcer ce système (même s'il est perfectible), plutôt que de le concurrencer avec une procédure ad hoc mise au point dans le cadre d'un programme isolé

Cas B: il n'existe pas de registre officiel des ménages pauvres

Cas B1: le réseau est encore peu étendu et le taux de raccordement est très faible

- dans ce cas, le programme de branchements sociaux va accompagner une forte extension du réseau
- un ciblage géographique est recommandé (vers les quartiers ou les blocs d'immeubles majoritairement habités par des ménages pauvres)

Cas B2: le réseau est déjà très étendu et le taux de desserte dans la zone de projet est fort

- dans ce cas, le programme de branchements sociaux visera à atteindre les ménages les plus pauvres, non raccordés jusqu'à présent
- un niveau de subvention important sera nécessaire et il est recommandé de cibler soigneusement les ménages les plus pauvres
- qui pourront être identifiés par un PMT, de préférence selon les caractères de leurs habitations (superficie, matériaux, ...)

Cas B3: le réseau est déjà très étendu et le taux de desserte dans la zone de projet est encore faible

- dans ce cas, le programme de branchements sociaux visera à atteindre les ménages de classe moyenne, non raccordés jusqu'à présent
- avec un niveau de subvention limité
- tout en développant une offre de service susceptible de mieux répondre à la demande des ménages les plus pauvres (par exemple des bornes-fontaines avec un tarif très bas pour l'utilisateur final)

Que coûte le ciblage ?

Le ciblage d'une subvention sur des groupes précis d'usagers est une opération relativement lourde. C'est la raison pour laquelle les opérateurs de service public préfèrent souvent adopter des mesures tarifaires universelles (comme une tranche sociale à bas prix), au risque que l'impact de ces mesures soit fortement dilué, parce qu'elles ne ciblent pas fortement les ménages qui en auraient le plus besoin.

Le ciblage coûte de l'argent. Il coûte aussi du temps et de l'énergie à l'opérateur, qui doit modifier ses procédures et former son personnel. Cette activité se fait inévitablement au détriment d'autres actions.

La forme de ciblage la moins coûteuse est le ciblage géographique, car il s'appuie simplement sur le système d'adressage des usagers de la ville. Les coûts de transaction sont faibles et cela s'intègre assez facilement au système de gestion commerciale dans une grande ville, avec des agences commerciales, par quartier ou par commune.

Le ciblage sur la base de listes des ménages pauvres est nettement plus coûteux, mais ces listes sont en principe établies par une autre institution (ministère, caisse de sécurité sociale...). Leur coût n'incombe donc pas à l'opérateur de service public.

Le ciblage des ménages pauvres sur la base d'indicateurs indirects de pauvreté (PMT) est assez lourd à mettre en œuvre

(le seul contrôle du processus coûte de 10 à 20 €/ménage, sans parler de la charge de travail que cela induit pour les équipes commerciales de l'opérateur). Cette option doit donc être réservée à des stratégies bien définies, comme la généralisation de la desserte, dans les villes où il y a déjà un taux de desserte non négligeable.

Recommandations pour les porteurs de projet

Le branchement social est l'un des outils les plus puissants dont disposent les opérateurs de service public pour réduire les impacts de la pauvreté.

Cependant, c'est un outil qui rend plus complexe la gestion de la clientèle et sa mise en œuvre ne doit pas être improvisée :

- il est indispensable de bien analyser le contexte économique et social et la structure de l'habitat avant de choisir (ou non) de faire du branchement subventionné et, le cas échéant, du ciblage ;
- il faut intégrer l'outil « branchement subventionné » dans une stratégie globale d'extension de la desserte (par exemple, il est inutile de lancer une telle opération si l'approvisionnement en eau ou en électricité de la zone n'a pas été sécurisé pour plusieurs années) ;
- il faut bien définir la cible du programme, son objectif quantitatif et, sur cette base,

déterminer les moyens que l'entreprise devra mobiliser et la durée de cette mobilisation ;

- il faut identifier des critères de ciblage pertinents (bien corrélés avec les caractéristiques de la population cible), qui soient simples à vérifier et qui font consensus (afin de renforcer la légitimité de l'opération et donc le soutien politique dont elle aura toujours besoin).

CONTACTS

Hydroconseil

Emma Cheurfa

cheurfa@hydroconseil.com

www.hydroconseil.com/fr

Urbaconsulting

Bernard Collignon

collignon@urbaconsulting.com

Marion Fracassi

fracassi@urbaconsulting.com

www.urbaconsulting.com

Cet article résume les principales conclusions d'une étude réalisée par Hydroconseil et Urbaconsulting pour le compte de l'Agence française de développement. Celle-ci finance depuis de nombreuses années des projets de renforcement du service de l'eau qui s'inscrivent dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté. Les branchements sociaux constituent l'un des instruments utilisés pour maximiser l'impact positif des projets sur les ménages vulnérables. Cette étude a été publiée par l'AFD dans la série « Notes techniques » www.afd.fr/fr/nt-53-branchements-sociaux-menages-vulnerables-collignon-cheurfa-fracassi

À lire



Stratégie de l'OMS sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène 2018-2025

Organisation mondiale de la santé, 72 pages, 2019

Cette stratégie définit la direction et le rôle de l'Organisation mondiale de la santé dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) et du 13^e Programme de travail de l'organisation. Elle renforce le rôle traditionnel de l'OMS en tant que source

de directives, d'assistance technique, et de données nécessaires à l'établissement de politiques dans ce domaine. Elle décrit la façon dont l'OMS pourra renforcer son impact par l'introduction d'approches de transformation et par le traitement de nouveaux secteurs, tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé.



Représentation des usagers et dialogue multi-acteurs pour le suivi des services d'eau potable au Sénégal

Études et recommandations du projet Sense pour la région de Saint-Louis

Gret, 50 pages, 2019

Du fait de la complexité de la gestion des réseaux d'eau et d'un manque de planification du renouvellement des infrastructures, le Sénégal a initié

en 2014 une réforme du secteur. Le nouveau cadre institutionnel appelle à interroger les dispositifs permettant d'assurer les principes de redevabilité et de faire le lien entre les usagers et les gestionnaires. Le Gret, l'université Gaston Berger, l'Agence régionale de développement de Saint-Louis et la Fédération des usagers des réseaux d'eau de Saint-Louis ont mené à cette fin trois études, dans le cadre du projet Sense – Suivre ensemble les services d'eau potable du Nord.



Baromètre 2019 de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement

Solidarités International, 44 pages, 2019

Solidarités International publie son 5^e Baromètre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement, un état des lieux annuel qui décrypte les causes et conséquences du manque d'eau potable sur la santé des populations et sur l'environnement.



Rapport mondial 2019 des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau

Organisation des Nations unies, 198 pages, 2019

L'édition 2019 du rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, intitulé « Ne laisser personne pour compte », vise à informer les

décideurs politiques, de la communauté de l'eau et au-delà, sur l'amélioration de la gestion des ressources en eau et de l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, conditions sine qua none pour lutter contre la pauvreté et contre les inégalités sociales et économiques.

À consulter



Thématique solidarité internationale de la web série *En immersion* produite par les agences de l'eau

En France, des ONG, des collectivités, des acteurs privés et les agences de l'eau s'engagent pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement et améliorer les conditions d'hygiène dans les pays en développement. Au-delà de la (sur)vie des populations, la coopération internationale favorise l'échange de bonnes pratiques essentielles à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau, des actions plus que jamais nécessaires.

• enimmersion-eau.fr/solidarite-internationale-eau

Nouvelles parutions pS-Eau



Rapport d'activités 2018 du pS-Eau

pS-Eau, 2019, 48 pages

L'accompagnement des porteurs de projets, collectivités et ONG s'est poursuivi avec l'appui de plus de 250 initiatives. Le nombre d'acteurs privés, universitaires, ONG et collectivités au Sud accompagnés est en hausse notable par rapport à 2017.



Bilan 2018 de l'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de l'eau pour l'eau et l'assainissement

pS-Eau, 2019, 6 pages

En 2018, plus de 28 millions d'euros ont été mobilisés, répartis à parts égales entre les collectivités territoriales et les agences de l'eau, pour des projets en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Depuis 10 ans, la dynamique d'évolution montre une augmentation légère mais constante des financements mobilisés par les collectivités en application de la loi Oudin-Santini, le 1% eau.

www.afd.fr/fr/eau-et-assainissement-resultats-2018

www.coalition-eau.org/actualite/la-contribution-des-ong-francaises-a-la-cooperation-internationale-pour-l-eau-et-l-assainissement



Collectivités locales, engagez-vous pour un accès universel à des services essentiels !

1% eau – énergies – déchets

pS-Eau, Réseau Cicle, AMORCE, 2019, 6 pages

En collaboration avec le réseau Cicle et l'association AMORCE, le pS-Eau a publié une plaquette présentant les dispositifs 1% eau-énergies-déchets. Lancée à l'occasion des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales de Cités Unies France au début du mois de juillet, elle vise à mobiliser les collectivités autour de ces dispositifs pour répondre à des besoins essentiels des populations des pays en développement.

Les publications sont téléchargeables sur:

www.pseau.org/outils/biblio



Programme Solidarité Eau

32 rue Le Peletier

75009 Paris

T. +33 (0)1 53 34 91 20

pseau@pseau.org

www.pseau.org

Responsable de la publication :

Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :

Guillaume Aubourg

Camille Martin

Ont participé à ce numéro :

Colette Gènevaux

Maxime Ghesquiere

Maxim Haba

Sophie Lehideux

Emma Cheurfa

Bernard Collignon

Marion Fracassi

Réalisation : Cercle Studio

Impression : &OP et Imprimerie Saviard

Photo de couverture

© Kynarou



www.facebook.com/pseau



www.twitter.com/pseau